

## Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

### Le Courrier de Saint-Hyacinthe

St-HYACINTHE, 4 DÉCEMBRE 1909

### IN MEMORIAM

Un ami de notre journal, qui ne néglige pas le culte des disparus, visitait dernièrement le cimetière de la ville. Passant auprès de la Croix Centrale il jeta un pieux regard sur l'humble monument érigé à la mémoire de l'abbé L. N. St-Onge, particulièrement célèbre par ses travaux apostoliques en Orégon. Dans son désir de mieux se rappeler la carrière de ce dévoué missionnaire, il voulut trouver sa biographie et s'adressa à nous pour consulter la collection du COURRIER. Malheureusement ce travail, s'il existe, n'a pas paru dans nos colonnes à l'époque du décès de l'abbé St-Onge, survenu en novembre 1901.

Pour être agréable, dans la mesure de notre possible, à cet admirateur d'un prêtre vénérable et plein de mérites, nous en avons référé à l'un de nos collaborateurs, qui nous communiqua les notes suivantes. Elles seront peut-être lues avec intérêt, en attendant que quelqu'un fasse paraître sur la vie du regretté défunt.

Louis-Napoléon St-Onge naquit à Saint-Osaise, le 14 avril 1812. Il était le fils de Jean-Baptiste St-Onge et de Marie-Euphémie Chicoyus.

Après un brillant cours classique terminé au Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1831, il prit l'habit ecclésiastique et se destina à l'évangélisation des tribus sauvages dans l'Ouest. Il fut ordonné prêtre à Vancouver, en 1836. Il ne tarda pas à se livrer, avec toute l'énergie et l'activité dont il était doué, aux missions que son évêque lui assigna. Les territoires de l'Orégon et de Washington furent le théâtre de ses prédications pendant plus de sept ans. Il y fit un bien immense, n'épargnant ni peines ni sacrifices de toutes sortes pour annoncer l'Évangile avec succès. Mais ses labours furent disproportionnés à ses forces et le mauvais état de sa santé lui fit rechercher, à son grand regret, un peu de repos. Il devint curé à Battleboro, Vt., en 1873, mais vint bientôt à Montréal se préparant, sur les conseils d'amis, à passer en Europe.

Un voyage dans les vieux pays lui souriait à plus d'un titre.

L'admirable dictionnaire de l'abbé Cyprien Tanguy venait d'être terminé. Sa publication avait pour effet de développer chez les Canadiens le goût des études généalogiques et de faire naître, chez plusieurs, la belle idée de rechercher en France les représentants des familles qui avaient fourni les premiers colons de ce pays. M. St-Onge devint l'adepte de cette idée et il souhaitait d'avoir l'occasion de la réaliser. Il eut le bonheur de faire plusieurs constatations d'une grande valeur pour lui et une, entre autres, se rapportant à la famille de sa mère.

Il s'embarqua à Québec, le 30 mai 1874. Il revenait au mois de décembre de la même année, après avoir parcouru les plus belles régions de la France, tout en poussant une pointe jusqu'en Italie. Les observations et les incidents qui marquèrent ses diverses visites ne sauraient être consignés dans cette courte esquisse. Bornons-nous à signaler le résultat qui couronna l'une de ses perquisitions généalogiques et à la quelle il est fait allusion plus haut.

Traversant la riche et riante Touraine, il eut la bonne inspiration d'aller saluer le Docteur Pierre-Alexandre Chicoyus, médecin distingué et catholique fervent, demeurant à La Chapelle sur Loire. Il y fut reçu à bras ouverts. La plus cordiale hospitalité fut accordée à ce cousin du Canada.

Le Docteur Chicoyus descendait en ligne directe, et d'après une filiation bien établie, de Gilles Chicoyus et de Perrine Boisauvert qui, dès avant le 16 novembre 1636, étaient mariés et vivaient à Chaussey, dans l'ancien Anjou. Ils eurent plusieurs enfants. Un fils cadet, baptisé le 7 février 1639 sous le nom de Pierre, quitta le foyer paternel en 1662 pour venir s'établir dans la colonie de

Ville-Marie, où il fonda une branche canadienne de sa famille.

Le Docteur Chicoyus était né à Meigné, commune voisine de Chaussey, de parents chrétiens et fermement attachés aux traditions des ancêtres. Son frère, l'abbé Jean-Laurent Chicoyus était curé à Villaines, diocèse de Tours. Il desservait cette paroisse depuis plus de 30 ans, avec zèle et dévouement. Les œuvres de mutualité, qu'il avait fondées parmi ses paroissiens, faisaient l'admiration des économistes les plus marquants. Sa sœur, Anna Chicoyus, était entrée dans la communauté des Filles de la Charité St-Vincent de Paul et, à la demande de ses supérieurs, elle était allée demeurer à Rome où elle fut agrégée au Conservatorio Torlonia.

L'abbé St-Onge conserva toujours le plus heureux souvenir de son passage en Touraine.

A son retour d'Europe, le courageux missionnaire crut qu'il pouvait reprendre l'exercice du saint ministère. Après une courte résidence à Rutland, il fut curé de Glens Fall pendant dix huit ans. De 1893 à 1897 il se retira chez son frère à Troy.

En 1897, il prit sa retraite définitive et vint passer le reste de ses jours à St-Hyacinthe, non loin des murs bénits de son Alma Mater pour laquelle il n'avait jamais cessé d'éprouver une profonde vénération.

### LE CHOIX DES JUGES

Il est temps de crier Halte-là !

M. Rodolphe Roy avait à peine revêtu l'hermine que la Gazette annonçait la prochaine retraite de M. Weir et son entrée dans la magistrature.

Cela a paru tellement énorme que l'opinion s'est émue. A Montréal, l'on connaît peu M. Rodolphe Roy, mais l'on connaît M. W. A. Weir, et l'on ne peut que se demander comment l'on en pourrait faire un magistrat à révéillé un brave "King's Counsel" qui, avec toutes sortes de précautions oratoires, s'est empressé de déclarer qu'il serait temps de choisir les juges parmi les avocats qui connaissent leur droit, et non point parmi les politiciens. M. Weir, de son côté a affirmé qu'il entendait parler de la chose pour la première fois.

Solt, mais cela ne veut point dire qu'il ne s'éveillera pas demain drapé dans l'hermine judiciaire, si cela fait les petites affaires du parti ou s'il a réussi à faire mouvoir d'assez puissantes influences.

Certaines des nominations faites depuis dix ans, constituent, il ne faut point hésiter à le dire, de réels scandales. Elles créent un véritable péril social ; elles tendent à ruiner le respect que nous devons à la magistrature et qui — on nous l'a assez répété — est une des garanties de l'ordre public.

Nous ne sommes, en écrivant cela, que l'écho des sentiments intimes d'un très grand nombre d'avocats, et parmi les plus haut cotés !

Le gouvernement ne s'est pas contenté de traiter en parias toute une catégorie de légistes, d'exclure des honneurs et des responsabilités judiciaires tous ceux qui ne partagent point son avis sur les questions de tarif ou de chemin de fer ; dans son propre parti, il a donné l'avantage aux politiciens sur les travailleurs, aux incompetents sur des hommes dont tout le monde reconnaît la haute valeur professionnelle.

Prenez, par exemple, sa dernière nomination. Nous n'avons point d'animosité personnelle contre M. Rodolphe Roy — on ne voit pas de fait, qui pourrait entretenir contre ce brave homme un sentiment quelconque d'hostilité ; par contre, nous n'avons non plus aucune obligation particulière envers M. Chs. Etouard Dorion, que Sa Majesté Lomer Ier chargeait l'été dernier de plaider contre Fournier et qui de fait, a largement contribué à envoyer en prison notre ancien directeur.

Mais nous n'hésitons point à dire qu'en écartant M. Dorion et des hommes de sa trempe pour choisir M. Roy le gouvernement a commis l'une des plus lourdes fautes qu'on puisse lui imputer.

M. Dorion est un juriste distingué, qui a fait toute sa carrière au Barreau, qui joint du respect et de l'estime de tous ses confrères. M. Rodolphe Roy est un politicien dont la compétence professionnelle n'a jamais commandé l'admiration de personne, dont la médiocrité tranchait avec un déplorable éclat, même sur le milieu terne, gris, essentiellement médiocre qu'est l'Assemblée législative.

Nous ne reprochons point à M. Roy de n'être pas un aigle, mais il est certaines portes devant lesquelles on doit s'arrêter, lorsqu'on ne peut justifier d'une certaine stature.

Qu'un homme ne dépasse point la moyenne intellectuelle, cela n'a en soi qu'une importance médiocre et le public n'a guère à s'en occuper. Mais si l'on fait de cet homme l'arbitre des biens, de la fortune, de l'honneur de ses semblables, c'est autre chose. Ses défauts, ses faiblesses, son incompetence sont grandis, multipliés et presque indéfiniment répétés par la haute situation qu'on lui donne. Ils risquent d'engendrer des injustices directes, ils diminuent, d'une façon certaine, le prestige de la fonction.

Mais nous répétons là des vérités de La Palisse ! Tout le monde sait bien qu'on ne devrait élever aux dignités judiciaires que les avocats les plus compétents et les plus honorables, tout le monde sait aussi que le gouvernement écarte systématiquement les avocats conservateurs ou d'allure indépendante, se privant ainsi d'une partie au moins des sujets compétents, et que, dans son propre parti, il donne la préférence aux politiciens...

Ce sont là des faits qui érévent les yeux ! Mais ce sont des faits contre lesquels il importe de réagir, si l'on ne veut point que le prestige de la magistrature en soit douloureusement affecté.

Il faut dénoncer les nominations injustifiées ; il faudra peut-être réclamer un mode de nomination qui protège le gouvernement lui-même contre les pires excès du "patronage".

Nous avons M. Roy, brave homme dont le tort principal est d'avoir accepté, comme juge et comme ministre, des fonctions qui le dépassent infiniment ; nous avons en M. Choquette, dont le manque de jugement est chose légendaire ; nous sommes menacés d'avoir M. Weir, politicien de dixième ordre...

Vraiment, c'est trop ! Il est temps de crier : Halte ! et Halte-là ! L'intérêt public, l'intérêt même de la magistrature l'exige !

### L'IMPERIALISME MILITAIRE

Les protestations contre le projet de défense navale

Malgré l'attitude de la plupart des grands journaux, liés au gouvernement par l'esprit de parti ou l'intérêt, le sentiment antimilitariste se fait jour d'un bout à l'autre de la Province.

Deux cris se répercutent à travers les journaux ruraux et les journaux politiques qui ne sont pas à la dévotion du ministère : Appel au peuple et Surveillance des députés !

Nous choisissons presque au hasard, parmi les coupures qui nous sont récemment parvenues, deux extraits typiques, l'un de Québec et l'autre de Fraserville.

CONSULTONS LE PEUPLE !

L'Événement, qui a mené sur cette question de la défense navale et de l'impérialisme militaire une remarquable campagne, revient à la charge avec une nouvelle énergie et s'écrie : Consultons le peuple !

Après avoir constaté que les journaux qui avaient annoncé une dépense initiale de 20 millions, s'efforcent aujourd'hui de prouver que le coût premier de l'entreprise ne sera que de sept ou huit millions, l'Événement déclare :

" Quoiqu'il en puisse être du coût premier, — que M. Laurier une fois dans sa vie, par accident ou par distraction, dise la vérité, sur ce point, — ce qu'il importe de connaître, c'est l'opinion du peuple.

" Et cette opinion nous ne pouvons la connaître véritablement que par une consultation populaire, procédure en tout conforme au système de gouvernement qui est censé nous régir.

" Puisque l'on dit le peuple souverain, qu'on en appelle donc au souverain peuple sur le rôle qu'il entend jouer à l'avenir dans l'empire.

" Ni M. Laurier, ni M. Borden, ni le parti libéral, ni le parti conservateur, — tous deux sans mandat sur un tel effet, — n'ont le droit d'engager aussi gravement l'avenir du pays."

SURVEILLEZ VOS REPRÉSENTANTS !

Le Saint-Laurent et Fraserville, se demande pourquoi créer une flotte de guerre et réclame, lui aussi, une consultation populaire, tout en donnant aux électeurs le sage conseil de bien surveiller leurs représentants.

" Pourquoi créer une flotte de guerre ! s'écrie-t-il. Sommes-nous menacés sur notre territoire ? Par qui ? Si les États-Unis veulent envahir notre pays, ce n'est pas avec une flotte de vingt millions que sur le Pacifique, que sur l'Atlantique, nous pouvons défendre nos côtes. Irons-nous porter la guerre ailleurs ? peut-être l'Angleterre pourrait bien le demander, et notre flotte canadienne servirait alors mieux les intérêts de la Grande Bretagne que ceux du Dominion. Un pays jeune comme le nôtre, n'a rien à gagner à faire la guerre aux autres. Et si la guerre nous était déclarée, nos voisins seuls seraient à craindre, les Américains

semblent plus enclins à envahir notre pays avec leur capital qu'avec une flotte, ils achètent partout nos meilleurs terrains, et viennent faire concurrence dangereuse aux nôtres. La défense que nous devons organiser contre eux est celle de nos industries, de nos richesses nationales. Avec vingt millions, que ne ferions-nous pas au Canada pour assurer le progrès industriel et agricole. Que l'on jette chaque année cinq millions en plus dans nos forêts, nos cours d'eau, nos régions de colonisations, nos mines, etc., et dans dix ans nous aurons peut-être le moyen de nous payer une flotte qui pourra servir, en attendant la guerre, à promener nos ministres et les consuls étrangers, mais aujourd'hui, à quel bon ? Nous avons plusieurs beaux bateaux suffisants à tous nos besoins, même à la promenade de ces messieurs et ils ne s'en servent hélas ! pas assez, puisqu'ils rêvent encore de guerre, de carnages !

Ami lecteur, surveillez bien nos représentants pendant cette session, et exigez qu'ils vous consultent avant de voter une loi ruineuse pour notre pays.

### MONSIEUR MONK

Du Manitoba :

Dans un retentissant banquet que lui ont offert ses électeurs, M. F. D. Monk s'est nettement prononcé contre la création d'une marine canadienne.

Le député de Jacques-Cartier ne croit pas à l'utilité de ce déploiement militaire ; il craint pour le développement économique du pays le débours énorme que nous devons faire si nous nous engageons dans la politique des armements ; enfin il nie au gouvernement et au parlement le droit de trancher une aussi grave question sans au préalable consulter l'électorat.

Ces discours ont été diversement appréciés. Mais il n'en est pas beaucoup qui mettront en doute la sincérité du député de Jacques-Cartier. M. Monk est de ceux qui élèvent à la hauteur d'un devoir de conscience leur responsabilité de mandataire du peuple.

Aussi est-il regrettable de voir un journal comme le Free Press qualifier d'appel au préjugé de race le discours du leader canadien-français.

Comme si M. Monk était un agitateur à la façon de M. Sifton ! Et comme si les Canadiens Français étaient instinctivement portés à se dresser contre toute aspiration nationale anglaise !

Ce n'est pas par manque de dévouement à l'Angleterre et à l'Empire que M. Monk s'est prononcé contre le projet Laurier. C'est au contraire parce qu'il voit dans cette politique un obstacle au développement normal du Canada.

On peut différer d'opinion avec lui, mais le Free Press a tort de disserter de l'exclusivisme de race là où il y a que le désir de bien servir son pays.

Les journaux anglais ne doivent pas oublier que des députés et des journalistes anglais se sont prononcés contre la politique des armements sous toutes ses formes. Et cependant personne ne les a accusés de manquer d'amour pour la mère-patrie.

Répondons toujours : les Canadiens-français sont loyaux à l'Angleterre, et on devrait cesser d'interpréter tous les actes comme une affirmation d'antipathie envers le sentiment britannique.

Que l'élément anglais commence

par s'accorder, puis il pourra ensuite passer au prisme les multiples et divergentes opinions qui s'affirment dans la province de Québec.

### TAS DE PHRASEURS !!

L'an dernier, le parlement, dans toute sa sagesse, a décidé d'élever un monument à la mémoire de Mercier. Nous ne portons pas de jugement sur cette décision ; Mercier a commis des fautes bien graves, mais il est certainement un idéal noble et un talent hors ligne, et, comme disait un jour un de nos plus illustres missionnaires : " Dans un pays jeune comme le nôtre, les grands hommes sont relativement trop rares pour ne pas les honorer tous."

Mais voici que pour faire cette œuvre d'art, on désaiguise de se servir du talent de nos grands artistes tels que Hébert et Laliberté, et l'on va en chercher un de l'autre côté de l'océan. Pourquoi, quand il s'agit d'honorer la mémoire d'un homme qui fut exclusivement de chez nous, va-t-on chercher un artiste ailleurs et méprise-t-on les talents de nos compatriotes ? Presque tous les journaux ont protesté contre cette injustice préférence, nous offrons à nos lecteurs une partie de l'article de Madeline, qui, dans la Patrie, a protesté avec son énergie habituelle contre cette nouvelle bêtise de nos gouvernants.

" Vous les entendrez clamer sur tous les tons : " Il faut encourager nos arts et nos industries ! " " Les nôtres avant tout. " " Le Canada aux Canadiens, " et mille autres de ces phrases rouflottes qui font toute l'éloquence de nos politiciens, et cette éloquence là, ils la jettent magnifiquement aux quatre coins du pays, sûrs de donner ainsi la pleine mesure du patriotisme.

Tas de phraseurs, va ! Il y a peut-être encore des badauds qui croient à ces exclamations-là, mais consolons-nous, bientôt les plus naïfs seront fixés sur la sincérité de tels discours, et il faudra pour les éclairer parfaitement que d'incidents dans le genre de celui qui vient de soulever le concours pour le monument Mercier. Lorsque la décision fut prise d'ériger une statue à la mémoire du grand patriote, tout le monde eut raison de croire que ce beau travail serait confié au ciseau d'un Hébert ou d'un Laliberté, les deux vrais artistes qui honorent la sculpture canadienne ; et ce ne fut pas sans étonnement que l'on entendit parler d'un concours entre nos sculpteurs et M. Chevré. Pourquoi, puisque l'on voulait faire appel au talent étranger, n'a-t-on pas convoqué régulierement un concours par les moyens qui se pratiquent généralement et comment se fait-il que M. Chevré, parmi les sculpteurs français, seul ait été invité à concourir ? Certes nous n'allons pas jusqu'à demander qu'on exclue de chez nous le génie français, mais nous pouvons bien réclamer lorsque l'on fait à M. Hébert et M. Laliberté, l'injure de leur préférer un Français qui ne les dépasse certainement pas en talent.

Il appartenait certes à un artiste de chez nous, à celui qui sait notre histoire dans ses plus intimes détails, à celui qui porte en son cœur toute l'ardeur de son admiration, il appartenait à celui là, qu'il s'appelle Laliberté ou Hébert, de fixer dans le marbre ou le granit, les traits de Mercier. Comment ne l'a-t-on pas compris ! Et que signifie cette ad-

mission d'un étranger, alors qu'il s'agit de remplir un devoir envers nos artistes, envers la race, en un mot ? Et l'on fonde des écoles techniques et des écoles de hautes études, l'on fait, avec tout cela, grand bruit, et quand il faut par un geste tout simple et tout naturel reconnaître le vrai mérite des nôtres, en leur confiant un œuvre essentiellement nationale, où notre sentiment et notre argent sont en cause on appelle M. Paul Chevré ! Voilà !

Et si les rumeurs qui prétendent que le sculpteur français a eu la permission de recomposer une partie de sa maquette, alors qu'il Hébert et M. Laliberté étaient privés de ce privilège, je dis que c'est une injustice révoltante, et je ne suis certes pas seule à le penser, car M. Paul Bédier, dans le Nationaliste et un Canadien-français dans la colonne ouvrière de la Patrie, ont énergiquement exprimé leur indignation.

On s'étonne aussi que le gouvernement, au lieu de nommer un jury d'experts, ou des artistes aient eu leur place parce qu'ils savent saisir le caractère d'une œuvre, et lire dans un plâtre, toute la pensée d'un artiste, on s'étonne dis-je que le gouvernement ait choisi un seul homme, un architecte d'une incontestable valeur si vous voulez, mais qui, en dépit de tout le talent que nous lui savons, de toutes les connaissances artistiques que nous lui attribuons ne devait pas seul assumer cette redoutable tâche. On aurait tort j'en crois, de rendre M. Marchand responsable de la mauvaise humeur que suscite naturellement sa décision, car rien ne nous permet de penser qu'il n'ait pas agi en toute bonne foi, et s'il a péché, c'est certes en acceptant imprudemment de jouer à lui seul, un rôle qui demandait plusieurs personnages d'une autorité reconnue. Mais le blâme doit aller à ceux qui ont provoqué ce concours dans de telles conditions, délaissant ensuite de former un jury d'experts pour juger de la valeur des maquettes, se jouant de nos sentiments et de nos intérêts avec une désinvolture outrageante. Certes, nos artistes en sculpture ne sont nullement diminués par cette décision que le public conscient et juste aura vite fait d'évaluer ; d'ailleurs, les œuvres de M. Hébert sont là pour attester la supériorité de son talent, et M. Laliberté, quoique plus jeune, a néanmoins produit des choses sérieuses et belles qui témoignent déjà de sa maîtrise et de l'habileté de son ciseau.

Je ne nie pas à M. Chevré toute la compétence voulue, mais je prétends que de sculpteur à sculpteur, la tâche de créer un Mercier ressemblant, franchement canadien, revenait à un homme de la race, et puisque nous avons chez nous les artistes et les ouvriers capables de produire et de ciseler une telle œuvre, c'est une pitié de les ignorer, de les dédaigner !

**LES PILULES McGALE POUR LES ROGNONS**

GRATIS! Echantillons à tous — HOMMES et FEMMES souffrant de Maux de Reins, d'Estomac, de Foie ou de Mal de Dos, sur réception de ce Coupon.

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

THE McGALE CHEMICAL CO. LTD. MONTREAL

**Epargne le Combustible**

Le poêle Sask-Alta est bâti de façon à ne demander qu'un peu de combustible. Il serait trop long d'indiquer les divers moyens auxquels on a recours pour arriver à ce résultat. Laissez l'agent des McClary vous définir les expressions suivantes :

Boîte à feu large. — Grils doubles — Fourneau doublé d'amiante en haut et en bas — Garde-chaud en arrière du fourneau.

**McClary's Sask-Alta**



NOTES LOCALES

Les exercices religieux des Quarantes Heures viennent de se terminer à la Cathédrale.

Un manufacturier de chausures de l'étranger est actuellement à St-Hyacinthe pour voir s'il y trouvera des conditions favorables à l'établissement d'une manufacture de chausures.

Le nouvel établissement pourrait employer environ cinquante ouvriers et ouvrières.

\$6,000.00 de meubles à écarter le plus tôt possible, pour permettre des améliorations.

Notre conseil de ville, anxieux de la bonne apparence de nos officiers de police a décidé de leur faire confectionner chacun une paire de pantalons et un veston.

Les soumissions demandées à cette fin ont été ouvertes samedi par le comité de police et l'avantage a été confié à M. A. Chevalier, notre populaire marchand-tailleur de la rue Cascades, le plus bas soumissionnaire.

Le prix porté, dans la soumission de M. Chevalier est \$8.50 pour les deux morceaux.

Portières, Rideaux en toile et en dentelles à vendre chez EUG. L. DESAUTELS, 222-226 rue Cascades St-Hyacinthe.

Nous apprenons avec plaisir que M. Brouil Brodeur de St-Hyacinthe a été l'heureux vainqueur du "Grand Concours de Popularité du Canada."

Nos plus sincères félicitations lui sont acquies.

Vous trouverez un grand choix de tapisseries les plus nouvelles chez EUG. L. DESAUTELS.

La représentation de lundi dernier donnée par la troupe de Madame de la Sablonnière a eu un succès complet quant à la manière dont les divers rôles ont été rendus.

Pièce morale et très intéressante, roles très bien rendus, intermèdes à faire rire un condamné à mort, tel est ce que nous a offert la troupe de Madame de la Sablonnière lundi soir.

On nous assure que le directeur de la troupe a l'intention de venir au moins chaque mois donner un concert en notre ville, la seule condition qu'il met, c'est que l'assistance soit assez nombreuse pour payer au moins les frais assez lourds de la troupe.

L'IMPRIMERIE DU COURRIER DE ST-HYACINTHE. — En vente au COURRIER liste des électeurs Parlementaires avec couverture spéciale et formule de déclaration requises.

On nous annonce que nos jeunes amis du corps des Zouaves sont à préparer un joli concert qu'ils donneront d'abord à Coaticook le 8 décembre et à St-Hyacinthe le 16.

Voici le programme qu'on y donnera : 1. Ouverture... 2. "Le Pater"... 3. "Vive la France" de Louis Fréchet, Déclamation, par M. V. L. Chartier.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Laurent Bevel, le distingué Globe Trotter que nous avons l'honneur d'avoir parmi nous



depuis quelques jours, donnera samedi soir, le 4 décembre courant, une conférence qui ne manquera pas d'être très intéressante.

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante pour un jeune ménage.

Dimanche prochain aura lieu l'élection des officiers de la Conférence St-Vincent de Paul.

\$15 PAR SEMAINE GARANTI. Ouvrage à la maison, pour l'un ou l'autre sexe, temps libre.

Dimanche prochain aura lieu une assemblée préliminaire à la salle Philharmonique, en vue de l'organisation des divers groupes qui devront comme par le passé faire la quête de la Ygnole, la veille du jour de l'an.

HOMMES à salaire ou à commission. On demande un homme dans chaque localité capable de conduire des chevaux pour annoncer et vendre nos spécimens garantis Royal Purple Stock et pour les ventes.

Le 20 novembre dernier avaient lieu les élections du cercle des Voyageurs de Commerce du district de St-Hyacinthe avec les résultats suivants: Réélu président, Auguste Séguin; vice-président, A. L. Côté;

A la même assemblée une résolution de condoléances a été passée à l'occasion de la mort de M. Louis Chalifoux, avocat de Montréal et de M. Thomas Chalifoux manufacturier de cette ville, beaux-frères de M. Ed. Duckett, secrétaire-trésorier du Cercle de Commerce, et une autre résolution à l'occasion de la mort de Madame Edmond Guertin, de Ste-Agathe du Manitoba, sœur de M. Auguste Brodeur, Voyageur de Commerce.

On annonce que le banquet annuel du Cercle aura lieu au milieu de janvier prochain.

Dr. Paul Ostiguy, DES HOPITAUX DE PARIS, SPECIALISTE. — Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. 255 RUE SHERBROOKE EST

FRU DU R. P. NUNESVAIS. Nous apprenons avec le plus vif regret la mort du R. v. Père A. Nunesvais, Supérieur depuis 13 ans du Patronage de Québec.

aura lieu lundi prochain, 6 décembre, à neuf heures dans la Chapelle du Patronage de Québec.

Les prêtres du Séminaire de Ste-Marie de Monnoir acceptent la direction de leur Ordinaire

Nous recevons de source officielle, la déclaration suivante: A Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard, Evêque de St-Hyacinthe, Monseigneur,

Nous avons manqué à notre devoir en nous étant absenté de St-Jean malgré votre défensive formelle, malgré celle de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, et contrairement aux ordres de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

V. Larose, ptre, V. Sup.; H. A. Bergeron, Ptre, Proc.; J. S. Caron, ptre; J. P. Hamel, ptre; G. A. Goureau, ptre; J. H. Chabutte, ptre; A. P. Ethier, ptre; O. H. O. L'duc, ptre; F. X. Larivière, ptre; F. X. N. Tanguay, ptre; J. E. V. L'bonité, ptre; Léonidas Geoffrion, ptre; E. Alix, ptre; H. Desmarais, ptre; L. P. Tanguay, ptre; J. H. Barsalou, ptre; J. A. Lemieux, Ptre, Supr.

CONSULTONS LE PEUPLE

Non, l'opinion publique n'est pas unanime sur le projet de contribution à la défense de l'empire.

Mais les cultivateurs d'Ontario n'ont pas ces frayeurs. Ils parlent et ils parlent haut sans souci du qu'en dira-t-on.

Le comité exécutif de l'Association a soumis à l'assemblée une résolution très énergique contre le projet ministériel et le président, M. Drury, a dit, entre autres choses:

Un mouvement des plus regrettables se manifeste, apparemment avec l'approbation du Parlement, en faveur de l'établissement, à un coût énorme, d'une marine canadienne.

La résolution primitive a été amendée après discussion, mais, telle qu'amendée, elle est encore hostile au projet du gouvernement.

RESPECT A LA SCIENCE

S'il y a un mal pour lequel tout le monde prétend connaître le bon remède, le remède de sauvages, le remède de la vieille femme, du vieux curé, c'est le rhumatisme.

Si vous essayez quelques-unes des indications ainsi suggérées, vous ressentirez quelquefois, peut-être un soulagement temporaire, mais on peut dire en général que l'effet sera exactement celui d'un cautère sur une jambe de bois et que le rhumatisme restera où il est solidement ancré.

Ce n'est pas que nous voulions médire de la médecine familiale et des recettes de guérison qui nous ont été transmises, dit-on, de père en fils. Elles ont été autrefois un auxiliaire puissant de la médecine qui était alors dans l'enfance, mais qui depuis a marché à pas de géant.

Il est imprudent au plus haut point d'écouter les conseils de personnes certainement bien intentionnées, mais ignorantes de la médecine, qui s'offrent pour guérir des affections aussi douloureuses, aussi graves que le rhumatisme, sans être à même d'appuyer leurs conseils de la garantie d'un diplôme, en bonne et due forme, prouvant au moins qu'elles savent de quoi elles parlent.

Le fait est que les Spécialistes de la Compagnie Médicale Moro ont acquis l'art de guérir le rhumatisme et que le remède, qui est le fruit de leurs études, est devenu le remède unique, le seul remède certain du rhumatisme.

Les Pilules Moro, avec lesquelles ils traitent les rhumatisants, ont raison des rhumatisés les plus invétérés, les plus rebelles.

On s'attend aussi à ce que cette semaine même trois nouveaux juges soient nommés dans le district de Montréal.

On mentionne parmi ceux qui la faveur ministérielle désignera: M. M. Aimé Geoffrion, C. E., Charles Lauréau, O. R., F. W. Hibbard, O. R., et Gonzalvo Désautels, O. R., tous quatre de Montréal.

Le rapport se termine par les conclusions suivantes: " Sous les circonstances, votre comité ne croit pas opportun de suggérer à la Chambre d'intervenir auprès des autorités compétentes pour leur demander l'abolition de la rétribution mensuelle. Il est d'avis que le système actuellement en vigueur rend justice à toutes les classes de la société, protège les droits

le travail bien pénible. Sans consulter aucun médecin, je prenais tous les remèdes qu'on m'enseignait et j'essayais tout ce qui pouvait me soulager.

Mais rien n'y faisait et je souffrais toujours horriblement. Je passais une partie de mes nuits sans sommeil et, de plus, une constipation devenue chronique, me donnait souvent les hémorroïdes, ce qui constituait encore une nouvelle souffrance.

J'étais alors à Québec. Aussitôt arrivé à Montréal, je me rendis auprès des Médecins de la Compagnie Médicale Moro pour les consulter. Ils me donnèrent une foule de bons avis et me prescrivirent de prendre quelques boîtes de Pilules Moro.

Je commençai aussitôt le traitement et je ne le regrette pas, car, après six mois de leur usage, j'étais guéri de ma maladie de rognons et de mes hémorroïdes.

Il m'arrive rarement de me ressentir de mes douleurs de rhumatisme et si je m'en aperçois, je prends aussitôt quelques boîtes de ces bonnes Pilules Moro qui me soulagent immédiatement. J'en ai toujours à la maison et je n'en manquerai jamais. Je me plais à les recommander à tous mes amis comme étant le remède le plus efficace pour toutes les maladies.

Je suis très reconnaissant envers les Médecins de la Compagnie Médicale Moro et je suis heureux de leur rendre aujourd'hui ce témoignage.

Montréal, 19 mars, 1909.

Je souffrais depuis une dizaine d'années d'une maladie de rognons accompagnée de douleurs de rhumatisme qui se faisaient sentir dans tous mes membres et me rendaient

des parents et assure un enseignement aussi conforme que possible aux traditions et aux diverses croyances des citoyens, de même qu'aux besoins sociaux actuels."

A VENDRE

Magnifique Terre 4 x 30 arpents avec dépendances, le tout en parfait ordre contenant 2400 pommiers en vigueur, située à St-Dominique, comté de Bagot, à 7 milles de la ville de St-Hyacinthe.

Conditions d'achats faciles. S'adresser au propriétaire, P. D. ALBERT BRODEUR, St-Hyacinthe.

TEL. 73. M. A. DAVID, NOTAIRE.

Chas. Desjardins & Co. Notre Grande Spécialité cette année est le Mouton de Perse. Nous avons même Deux Qualités que vous ne trouverez nulle part ailleurs, excepté à Paris, Londres et New York. Choix splendide des plus belles Peaux et des plus élégantes Confections. C'est le temps de donner votre commande pour un Manteau, etc. 40% d'économie à réaliser sur la qualité et le fini de nos marchandises. N.B.—Nous nous ferons toujours un plaisir d'ouvrir un compte aux personnes SOLVABLES. 130, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

# Un Événement Sensationnel dans le Monde Féminin!

La dernière Création Parisienne: le

## Corset Jeanne d'Arc

### PRIX POPULAIRE

qui réalise à la perfection les dictées de la Mode du Jour et qui se distingue:

- Par son chic Suprême.
- Par la beauté de ses lignes qui permettent l'ajustement parfait de la toilette.
- Par ses proportions soigneusement calculées de manière à donner l'aisance naturelle des mouvements et l'élégance de la démarche.
- Par sa Coupe impeccable qui facilite l'ajustement et met en valeur la façon d'une toilette.
- Par sa fabrication solide qui le garantit contre la déformation et assure la prolongation de sa durée.
- Par sa finition soignée et la qualité supérieure des fournitures employées à sa confection.
- C'est le corset par excellence pour donner du maintien, pour harmoniser les lignes de la taille, pour atténuer les hanches et pour réaliser, chez la femme et la jeune fille, la perfection de l'ensemble.

\$1.00 Le Corset "JEANNE D'ARC" \$1.00

Tous Nos Corsets Portent cette Marque de Garantie



EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS BIEN ASSORTIS.

PRIME GRATUITE DE MUSIQUE

L'Hymne Patriotique de Jacques Meslé: "JEANNE D'ARC - JEANNE DE FRANCE", pour solo et chœur à 2 ou 3 voix, est donné en cadeau avec chaque Corset "JEANNE D'ARC."

THE EASTERN TOWNSHIPS MFG. CO., LTD.

ST. HYACINTHE.



## La messe des revenants

(Suite et fin)

—Deo gratias! répondit le servent.

Il n'y avait plus que l'abbé qui avait ordonné au moine vivant de célébrer; il s'approcha majestueusement, orné de la mitre blanche et de la croix noire, béni le célébrant et se tournant vers Maclou:

—Mon fils, vous nous avez assistés pour servir la sainte messe dans laquelle la miséricorde de Dieu a résumé les grâces de toutes les fondations supprimées par l'enfer; le Seigneur nous permet pour vous récompenser de vous emmener avec nous au ciel.

Et de sa main glacée, plus froide que l'hiver, l'abbé lui touchait le front....

—Et moi, ne voulez-vous point m'emmener, demandait le célébrant. —Non, tu dois encore ouvrir le ciel à d'autres qui n'ont pu nous suivre, et tu dois accroître le nombre de ceux qui te recevront là-haut.

Le lendemain les habitants appelés par leur saint curé venaient chercher le vieux Maclou qui était mort en sonnant le glas dans la nuit des trépassés. On chanta l'office des morts, et sous ce catafalque vide qu'il avait si bien orné la veille, son corps seul reposait en paix car son âme avait suivi les Bienheureux.

Mais à l'endroit où était mort Maclou, le vieux prêtre parvint en qué tant, à relever une modeste chapelle dédiée aux âmes du purgatoire.

Et chaque jour il y venait dire la "messe des trépassés", afin de compléter dans le ciel le peuple de ses frères qui attendaient encore au cimetière voisin.

Puis, ayant longtemps rempli ce pieux ministère et excité le zèle de tout le pays pour les âmes, il se coucha pour sa dernière maladie, et le soir de la Toussaint suivante il fut au plus mal; on commença la prière des agonisants et vers minuit on crut qu'il rendait le dernier soupir. Aussitôt les fidèles commencèrent la prière de la sortie de l'âme.

Subvenite, sancti Dei; occurrere angeli...

Accourez, saints de Dieu; venez au devant de cette âme, anges du Seigneur...

Et les saints obéirent sans doute, à cette invocation, car le mourant ouvrit à nouveau les yeux pour un spectacle qui excita sur ses traits décomposés par la mort une joie indicible.

—Qu'y a-t-il que voyez-vous? Et le saint père, en une extase qui suspendait la mort, dit: —C'est la "messe des revenants!" Oh que c'est beau dans les ruines du couvent! j'étais venu prier pour mes frères...

Et alors, d'une voix distincte il raconta mieux que nous n'avons fait précédemment l'histoire de "la messe des revenants..."

—Et le servent, dit-il, c'était Maclou, le sonneur qui sonnait le glas des morts et qui mourut pour suivre les bienheureux... A mon tour!

Et il expira. Son âme suivait sans doute le cortège des saints du Ciel, grossi par ses prières, et voici qu'une main invisible, au milieu de la nuit, agita la cloche des ruines du couvent.

C'était à la fois un glas et un son joyeux, et chacun disait: La peur semblait avoir rendu déserte

"La cloche sonne d'une façon étrange, comme Maclou seul savait sonner."

## LE POIS FLEURI

En 1795, le jour de Pâques, l'abbé Sigournais, après avoir chanté la messe et les vêpres, se reposait dans son jardin, sous un prunier, dont une vigne vierge, deux lierres et cinq climacites variées, grimpant les uns sur les autres, avaient fait la plus épaisse tonnelle, la cloche de feuilles la plus fournie qu'on pût imaginer. Il comptait sur ses doigts les malades auxquels les jours précédents, il avait porté la communion, accompagné d'un petit gars de quatorze ans, son servent de messe, appelé Lambinet. Et il lui semblait bien que le nombre n'y était pas, lorsqu'une femme parut et dit:

—Monsieur le curé, celui de chez nous n'a pas mangé depuis ce matin, parce qu'il vous attend pour faire ses Pâques.

L'abbé, à cause de l'ombre de sa tonnelle, ne reconnut pas sa paroissienne. Il demanda:

—Quel âge a-t-il, et quel est-il?

—Quatre-vingts ans, et c'est le grand-père de Lambinet votre servent.

—J'irai, répondit le curé.

—C'est que, riposta la vieille femme, la route est longue, et voici la lumière qui décroît. Vous savez qu'il demeure à l'autre bout du marais.

—Peu importe, dit simplement l'abbé, je l'avais oublié, ton oncle; je vais réparer, je pars tout de suite.

La femme reprit, ne voulant pas être cause d'un malheur:

—Écoutez il y a une patrouille de Bleus qui garde la route de Saint-Jean-de-Monts: s'ils vous découvrent, ils vous tueront.

—Ca n'empêche pas de partir, fit le curé. Et puis Dieu sera du chemin.

Il sortit alors de dessous l'abri de son prunier. C'était un grand vieil homme bâti comme ses rudes métayers, pour la fatigue de la vie, et dont la figure toute ratatinée, toute jaunie, n'avait qu'une seule expression, qui ne changeait jamais, celle d'une bonté triste et que rien n'a lassée. Il passa devant la femme sans plus s'occuper d'elle, et regarda le soleil d'un air de dire: "Pourvu que tu ne me laisse pas au milieu du marais!"

Une demi heure il se mit en marche, portant une hostie consacrée qu'il avait renfermée dans un médaillon d'argent et pendue à son cou. Devant, à dix pas, s'en allait, roulant d'une jambe sur l'autre et content d'être en danger de mort, le servent de messe qui avait seulement quatorze ans, mais toute la taille, toute la vaillance d'un homme et des cheveux roux frisés, et des yeux bleus de marin, qui luisaient parmi les taches de rousseur. Les deux précautions qu'il avait prises, c'était de ne pas allumer la lanterne que Lambinet tenait comme une canne de confrérie, par le haut de la hampe, et de prendre à travers champs les sentiers à tout moment coupés de canaux et de fossés.

Quel tranquille soir de Pâques! Les pousses des roseaux commençaient à crever les graines épuisées et mortes de l'an passé, les moissons étaient hautes d'un pied, la lumière jaune du couchant se reflétait dans les eaux. Personne ne se montrait. La peur semblait avoir rendu déserte

la campagne. L'abbé s'avancit bien droit, la tête seulement un peu inclinée sur la poitrine, cherchant le sommet des mauvais sentiers en dos d'âne qui endiguaient les fossés. Il ne faisait nulle attention à nulle autre chose du chemin, pas même aux plantes semées de sa main et qui pouvaient, en cette soirée, être épanouies.

Toute sa pensée était concentrée en une muette prière d'adoration. Et ils allaient seuls dans le pays marécageux, leurs silhouettes grandies par l'ombre qui tombait. Cependant comme le soleil allait se coucher, l'abbé Sigournais leva les yeux et l'aperçut devant lui un champ où le sentier finissait, et qui était à moitié vert et à moitié blanc. La partie verte portait une moisson assez basse; l'autre au contraire, était recouverte d'une végétation haute, fleurie, mouvante au vent léger qui venait de la mer.

—Qu'est cela? demanda l'abbé, dont les yeux n'étaient plus guère bons.

—A droite, répondit le gars, c'est un champ de lin, et à gauche, c'est un champs de haricots en fleurs. Il faudra passer à travers l'un ou l'autre, Monsieur le curé!

L'abbé ne répondit pas par respect; mais quand il arriva à l'endroit où le chemin se perdait et où commençait le labour, il vit deux paysans qui étaient venus inspecter leur bien et juger des récoltes futures. Il les reconnut, et il passa: "Quel est celui qui sera béni pour avoir ouvert son champ au passage de son Dieu?" Et il avait à peine formulé en lui-même cette pensée, que les deux hommes le tirèrent de doute. Le propriétaire du champs de haricots s'avança comme un furieux, et cria:

—Ne traverse pas ma récolte, curé, ou il t'arrivera malheur.

L'abbé Sigournais, réprima la grande indignation qui se levait en son cœur; il étendit seulement trois doigts, et béni l'homme qui venait de parler. Aussitôt le second, qui possédait le champ de lin et qui avait enlevé son grand chapeau, dit de sa place:

—Mon lin va fleurir tout à l'heure, mais vous pouvez passer, le bon Dieu, vous et votre servent.

Le grand abbé Sigournais, à tête toute droite cette fois, dans l'ombre presque entièrement noire, s'avança dans le creux d'un sillon que pâlissaient un peu des milliers de tiges légères; et il trouva bientôt un autre sentier, et il arriva, annoncé par l'aboi d'un chien, dans la petite ferme au toit de roseaux, où habitait celui qui attendait ses pâques.

La lune à moitié pleine, multipliée à l'infini par les flaques d'eau, les fossés et les étranges du pays plat, éclairait assez bien la campagne, lorsque le curé, vers 10 heures, se remit en route pour regagner le presbytère. Le servent de messe marchait à côté de lui, ne lui venant qu'à l'épaule, malgré sa crue rapide, et, plus fier encore qu'à l'aller, portant sa lanterne allumée qui dansait sur les digues comme les follets de nuit. Il suffisait de temps en temps un petit air de chanson pour chasser son sommeil.

Ils parvinrent ainsi, peut-être une heure après le départ, à l'endroit où étaient le champ de lin et le champ de haricots. Dans le premier, il n'y avait plus personne; mais à l'entrée du second, devant la muraille de plantes folles montées en buisson et couronnées d'une lueur qui paraissait de la neige, ils virent un homme à genoux, les bras en croix, le front tourné vers eux. Au moment où ils quittaient le sentier pour traverser de nouveau la pièce de lin, l'homme qui n'était qu'à quelques pas d'eux dit d'une voix coupée de sanglots:

—Monsieur le curé! Monsieur le curé!

Le grand abbé Sigournais connut, au son de la voix, que c'était celui de ses paroissiens qui l'avait menacé quelques heures avant.

—Pauvre chrétien, dit le curé, que fais-tu là?

—Je pleure depuis que vous avez passé dans le champ de mon voisin. J'ai eu peur pour ma récolte, j'ai été un misérable.

Il sanglotait si fort en disant cela, que l'abbé Sigournais ne put s'empêcher d'aller jusqu'à lui, et de se baisser et de l'embrasser; et comme il le tenait encore tout près de sa poitrine, il entendit cette prière:

—Monsieur le curé, je vous en supplie, passez ce soir à travers mon champ, afin que je fasse pénitence!

L'abbé et son servent traversèrent donc les hautes rames fleuries, qui se brisaient à leur passage, et en cet instant une bouffée de parfums s'éleva des buissons blancs comme si vingt mille fleurs de pois de senteur s'étaient ouvert ensemble. D'où l'abbé comprit bien qu'un événement extraordinaire s'accomplissait.

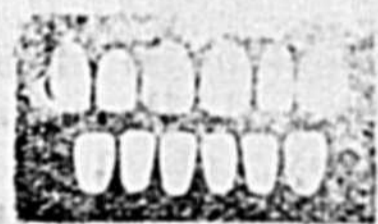
En effet, plusieurs choses merveilleuses furent observées par ceux qui, en cette triste année, purent faire la moisson. Le lin qui avait donné passage à Dieu devint par la suite si fourni et si haut, que de mémoire d'homme on n'en avait vu de pareil. Et ainsi la foi fut récompensée. Mais le repentir, mes enfants, le fut plus magnifiquement encore. Non seule-

ment les haricots réparèrent en deux jours le tort qu'avait fait à leurs feuilles, à leurs tiges, à leurs fleurs, la troué du servent et du prêtre, mais encore, quand on voulut récolter et biser les cosses mures, on remarqua que le pois avait été changé. Au lieu d'un petit haricots blanc maigre et sans tache, les filles et les femmes recueillaient, en nombre inusité, des pois d'une forme plus arrondie, à l'endroit du germe, la figure parfaitement nette d'une hostie entourée de rayons violets, comme un grand ostensor.

L'abbé Sigournais ne fut pas tout de suite avisé de ce prodige.

Il avait été, quelques jours après Pâques, déporté, avec beaucoup d'autres, jusqu'en pays d'Espagne; mais, au retour, quand il reprit possession de son presbytère, il put admirer, dans un coin que des mains amies avaient cultivé pour lui, des haricots de l'espèce nouvelle marqués d'un ostensor violet. Il se réjouit de ce que son rêve avait été réalisé. Et depuis lors, mes enfants, le pois s'est multiplié; j'en ai tenu dans mes mains, du temps que je voyageais en Vendée, et que je n'étais pas à votre service, mon petit René, mon petit Ami rois.

RENÉ BAZIN, de l'Académie française.



## FABRIQUÉ AU CANADA

### GILLET'S GREAM TARTAR



Garantie chimiquement pure SE VEND EN PAQUETS ET EN BOITES Aussi bon marché que les variétés adultérées E. W. GILLET CO., LTD Toronto, Ont.

## TOWER'S FISH BRAND



Tower Canadian Dried Clothing Co., Ltd., TORONTO, Can.

## Desautels & Moreau, Ltee

### COMPTABLES - AUDITEURS

Liquidation de Faillites - Compositions effectives

Prets d'Argent. - Assurances.

Edifice Credit Foncier, 35, RUE ST-JACQUES MONTREAL. Tel. Main 8856.

## AU PUBLIC VOYAGEUR

### AGENCE DE BILLETS

### V. PLAMONDON

Agent spécial à St-Hyacinthe pour la vente des billets de chemin de fer

### INTERCOLONIAL ET VERMONT CENTRAL.

Bureau ouvert de 6 hrs. A. M., à 10 hrs. P. M.

29 Rue Laframboise St-Hyacinthe, Qué.

Téléphone 354.

## A. CADORETTE JOHN LEARY

### Cadorette & Leary

### MATTRES-CHARBETIERS

Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs Diplômés. - Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc. - Successeurs de E. PEREAULT pour Corbillards pour adultes et pour enfants. Voiture-Ambulance.

Toujours en mains tout ce qui est requis pour l'installation de chambres mortuaires.

24 RUE LAFRAMBOISE ST-HYACINTHE, Qué.

Téléphone 310

# "LA PROVINCIALE" Assurance contre l'Incendie

BUREAU CHEF: EDIFICE GUARDIAN, 160 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

ACTIF: \$100,000.00 PERTES payées au-delà de \$150,000.00 REVENU ESTIME POUR 1909 \$125,000.00 PERTES PAYEES PROMPTEMENT.

## PRIMES FIXES :: TAUX RAISONNABLES

AGENTS à ST-HYACINTHE

TACHE & JODOIN 68 rue Ste-Anne

A. HAMEL, - ST HYACINTHE, Agent spécial pour le district de St Hyacinthe.

## CHEMIN DE FER DU

### Quebec Montreal & Southern

Tous les jours, dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD ARR. à 8.35 a. m. DÉPART à 9.00 a. m. - Pour St-Jude, St-Aimé, Sorel, St-François, Yamaska et Pierreville.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD ARR. à 8.10 a. m. DÉPART à 10.00 a. m. - Pour Saint-Damase, Rougemont, Ste-Ange, Iberville, Sabrevois, Henryville et Noyan.

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD ARR. à 3.15 p. m. DÉPART à 5.15 p. m. - Pour St-Jude, St-Aimé, Sorel, St-François, Yamaska et Pierreville.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD ARR. à 5.05 p. m. DÉPART à 5.45 p. m. - Pour Saint-Damase, Rougemont, Ste-Ange, Iberville, Sabrevois, Henryville, et pour tous les points de la Nouvelle Angleterre par le chemin de Fer Rutland.)

D. I. ROBERTS, Gérant Général, MONTREAL.

J.E. A. CHABOT, Agent Local.

## JOS. O. C. MIGNAULT,

### INGENIEUR CIVIL

### ARPENTEUR-GEOMETRE.

Spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Éclairage Électrique.

Construction de Ponts et chaussées, Développement de l'ouvrage d'Eau.

Arbitrages, Evaluations, etc., etc.

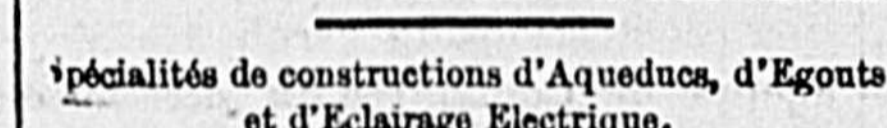
Adresse: SHERBROOKE. P. O.

Lussier, Gendron & Guimont, AVOCATS

176 Rue Girouard, - St-Hyacinthe

LS. LUSSIER, L. A. GENDRON, LL. B., E. GUIMONT.

## Les Separateurs



"DOMO" } Cap. : - - - 60 lbs. H. S. } Prix : - - - \$15.

"DOMO" } Cap. : - - - 200 lbs. No 2 } Prix : - - - \$25. No 3 } 280 lbs. } \$30.

Bon Marché. - Ouvrage Parfait.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAU, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Une visite est sollicitée.

## HORACE ST-GERMAIN,

### NOTAIRE.

ASSURANCES. - PRETS D'ARGENT. 7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

(Ancien Bureau "Desautels & St-Germain".

## TACHE & JODOIN

### Notaires.

Assurances contre le Feu: GUARDIAN ASSURANCE CO

Bureau: 68 rue Ste-Anne, Bâisse du "Courtier".

J. de L. Taché; Albert Jodoin

## PATENTS

60 YEARS EXPERIENCE

TRADE MARKS

Scientific American

Any one sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion from whether an invention is probably patentable. Our opinions are returned free of charge. Patents taken through Munns & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsome illustrated weekly, largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3.00 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York